

**CALENDRIER ACADEMIQUE DE L'AFFECTATION
EN 3^{ème} DITE « PRÉPA-MÉTIER »**

	DSDEN	COLLEGES	LP
Mars/avril 2023	Envoi des instructions aux collèges	Extraction des données de SIECLE Importation dans l'application	
Phase de saisie des demandes			
17 avril au 26 mai 2023	Saisie des demandes pour les élèves hors département	Saisie des demandes pour les élèves du collège Validation de la saisie	
29 mai 2023		Date de limite d'arrivée des bulletins scolaires des candidats à l'adresse : ce.dsden11-affectationlyc@ac-montpellier.fr	
8 juin 2023	Commission d'ajustement		
à partir du 9 juin 2023	Saisie des décisions		
16 juin 2023	Ouverture de la consultation des résultats par les établissements		
Phase de consultation des résultats			
16 juin 2023	Edition des listes et statistiques Editions des notifications pour les élèves hors département	Edition des notifications et des listes	Edition de la liste des élèves affectés ou en liste d'attente Accès à la fiche de renseignement des élèves

Pour les demandes des familles qui emménagent dans l'Aude :

Le dossier de candidature en 3^{ème} dite « prépa-métiers » doit être retourné à la DSDEN de l'Aude accompagné d'un justificatif de domicile dans le département au nom des représentants légaux.

Pour les demandes des établissements hors académie, privés et agricoles :

Le dossier de candidature en 3^{ème} dite « prépa-métiers » doit être retourné à la DSDEN de l'Aude,

Le vendredi 26 mai 2023

Pour tous les élèves admis en 3^{ème} dite « prépa-métiers » dans l'Aude, l'accueil n'est pas prévu en internat.